

14.1. Description et utilisation

14.1.1. Utilisation des EPI



Équipement de protection individuelle (EPI)

Équipement individuel que vous portez ou que vous tenez à la main pour vous protéger contre les risques susceptibles de menacer votre sécurité et votre santé sur le lieu de travail. Tous les compléments et accessoires à ces équipements sont également considérés comme des EPI.

Les EPI constituent le dernier recours auquel vous devez faire appel pour vous protéger. Vous ne les utiliserez que si les autres mesures de prévention ne sont pas applicables ou suffisantes. Supprimer le risque à la source ou utiliser des équipements de protection collective sont toujours des mesures prioritaires au port des EPI. Vous ne devez donc avoir recours aux EPI que s'il n'est pas possible d'appliquer les mesures prioritaires ou s'il subsiste encore des risques (résiduels).

Les EPI sont efficaces uniquement s'ils sont bien adaptés au risque, aux circonstances et à l'utilisateur. Il importe donc de faire le bon choix.



Quelles sont les conditions auxquelles les EPI doivent répondre ?

- Porter un marquage CE.
- Être adaptés aux conditions de travail.
- Être adaptés au risque spécifique et offrir une protection suffisante (par exemple filtre adapté aux vapeurs dangereuses).
- Ne pas entraîner de nouveaux risques pour l'utilisateur, et ne pas le gêner (c'est-à-dire tenir compte des exigences en matière d'ergonomie, de confort et de santé du travailleur).
- Correspondre à la taille de l'utilisateur, être réglables (par exemple sangle d'un casque de sécurité) ou faits sur mesure (par exemple avoir des chaussures de sécurité dans suffisamment de pointures, et éventuellement dans différentes largeurs).

14.1.2. Obligations du fabricant et de l'employeur

La législation européenne impose aux fabricants une série d'obligations relatives aux EPI qu'ils commercialisent.

Les EPI doivent :

- Offrir la protection annoncée.
- Être fiables.
- Avoir été testés.
- Porter un marquage CE.



Marquage CE

Chaque EPI lancé sur le marché de l'Union européenne doit porter un marquage CE. Un employeur ne peut mettre à disposition de ses travailleurs que des EPI portant un marquage CE. Le marquage CE implique des obligations pour le fabricant. Par l'application d'un marquage CE, le fabricant indique que son produit respecte la législation européenne (directives). Un EPI doit être fiable, offrir une protection suffisante et être ergonomique. Les directives européennes obligent également le fabricant à mettre une étiquette sur l'EPI et à joindre un mode d'emploi. Le mode d'emploi est rédigé dans la langue de l'utilisateur, il reprend d'importantes informations, par exemple le type de risque pour lequel l'EPI offre une protection, les instructions d'entretien, la durée d'utilisation,...

L'employeur doit mettre les EPI à disposition des travailleurs. Il supporte donc les frais d'achat et doit aussi veiller à bien les entretenir, à procéder aux réparations nécessaires et à remplacer les équipements défectueux.

**EPI et intérimaires**

Pour les intérimaires, c'est l'utilisateur (l'employeur de l'entreprise où l'intérimaire est mis au travail) qui est responsable de la mise à disposition des EPI nécessaires. L'entreprise peut convenir par contrat que les EPI seront fournis par l'agence d'intim à l'intérimaire. Dans ce cas, l'entreprise doit spécifier clairement quels sont les EPI nécessaires et vérifier ensuite que l'intérimaire les a bien reçus et qu'il les utilisent correctement.

14.1.3. Utilisation des EPI : vos obligations en tant que travailleur

En tant que travailleur, lorsque vous utilisez des EPI, vous devez répondre aux obligations suivantes :

- Contrôler régulièrement si les EPI sont en bon état.
- Utiliser les EPI de manière adéquate (conformément aux instructions).
- Prendre soin des EPI, les entretenir correctement et les nettoyer en suivant les instructions (par exemple cirer les chaussures, nettoyer le masque à poussière après utilisation,...).
- Ranger soigneusement les EPI.
- Vérifier le marquage CE.

14.1.4. Types d'EPI

Il existe plusieurs types d'équipements de protection individuelle. C'est la nature des risques qui va définir le type d'EPI qu'il convient d'utiliser, qui sont nécessaires et/ou les plus appropriés.

Dans les tableaux ci-dessous, les parties foncées font partie de la matière d'examen tandis que les parties claires vous sont données à titre d'information personnelle.



La nature des risques définit le type d'EPI qu'il convient d'utiliser.

14.2. Protection des yeux et du visage

Les protections utilisées pour les yeux et le visage existent sous différentes formes : lunettes de sécurité, lunettes à verre panoramique ou sur-lunettes, écrans faciaux, lunettes de soudage, cagoules de soudage, écrans de soudage ou casques de soudage.

Attention : les lentilles de contact n'offrent aucune protection. Dans un environnement poussiéreux, les lentilles peuvent même constituer un danger.

14.2.1. Les lunettes de sécurité

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Monture en matériau ininflammable (métal ou plastique). Verres trempés ou en plastique (par ex. polycarbonate). Protection latérale contre les projectiles obliques.
Pictogramme	
Protège	<ul style="list-style-type: none"> Les yeux.
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Les (petites) particules projetées. Les éclaboussures de produits chimiques.
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> Meulage, fraisage, tournage,.... Travaux utilisant de l'air comprimé. Peinture, vernissage, transvasement et mélange de produits dangereux.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Ne jamais déposer les lunettes sur les verres. Les personnes qui portent déjà des lunettes doivent utiliser une « sur-lunette » ou des lunettes de sécurité avec des verres de correction adaptés.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer les verres sous l'eau courante et les sécher avec un chiffon doux
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> En cas de détérioration (par ex. griffes) et d'usure.





14.2.2. Les lunettes à verre panoramique

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Partie adhérente au visage. Avec une bande élastique autour de la tête (ou du casque). Orifices de ventilation dans le haut : entièrement ouverts ou étanches à la poussière, pour éviter la transpiration excessive.
Pictogramme	
Protège	<ul style="list-style-type: none"> Les yeux.
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Un environnement poussiéreux. Les (petites) particules projetées. Les éclaboussures de produits chimiques.
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> Meulage, découpe, forage,.... Travaux utilisant de l'air comprimé. Peinture, vernissage, transvasement et mélange de produits dangereux.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <i>Ne jamais déposer les lunettes sur les verres.</i> <i>Certains modèles peuvent être portés au-dessus de lunettes normales.</i>
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> <i>Nettoyer sous l'eau courante et sécher avec un chiffon doux.</i>
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> <i>En cas de détérioration (par ex. griffes) et d'usure.</i>

14.2.3. L'écran facial

Nombre de situations de travail présentent le risque que le reste du visage, en plus des yeux, ne soit également touché par des particules de métal, de pierre, de bois ou des éclaboussures de liquide, de substances chimiques ou de produits de nettoyage.

Dans ces cas, des lunettes de sécurité ou de protection n'offrent pas une protection suffisante. C'est pourquoi, il est alors plus sûr d'utiliser un écran facial.

Illustration	 
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Écran en plastique ou verre renforcé qui protège tout le visage. Éventuellement équipé d'une mentonnière. Peut être fixé à un casque ou complètement intégré dans un casque. Peut éventuellement être rabattu vers le haut.
Pictogramme	
Protège	<ul style="list-style-type: none"> Les yeux et le visage.
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Les morceaux durs, acérés qui se détachent et sont projetés. Les projections incandescentes. Les éclaboussures de liquides.
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage à haute pression. Travaux réalisés au-dessus de la tête. Travaux sur des installations électriques sous tension (étincelles, arcs électriques). Travaux avec des produits chimiques. Travaux avec une tronçonneuse, une débroussailleuse,... (modèle à treillis métallique). Moins approprié contre les éclaboussures qui sont projetées de bas en haut.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> L'écran peut se combiner aux lunettes de sécurité. Les écrans faciaux utilisés pour le nettoyage à haute pression et pour les travaux avec des acides doivent être équipés d'une mentonnière.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer sous l'eau courante et sécher avec un chiffon doux.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> En cas de détérioration/d'usure.



14.2.4. Les lunettes de soudage

Illustration	
Composition	<p>Les verres se composent de deux couches :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une vitre en verre trempé dont le but est de protéger les yeux contre les éclats de métaux. Une vitre en verre de teinte foncée dont le but est de protéger les yeux contre la lumière vive et la chaleur.
Pictogramme	
Protège	<ul style="list-style-type: none"> Les yeux.
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> La chaleur. La lumière, les rayons UV et IR à intensité limitée. Les projections incandescentes et les éclats de métaux.
Adapté pour les travaux suivants	<p>Adapté pour les travaux suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> Soudage autogène. Attention : les lunettes de soudage ne conviennent pas pour le soudage électrique. Travaux à proximité de travaux de soudage s'il n'y a pas de rideaux/d'écrans de soudage. Manipulations avec une flamme nue. Techniques apparentées (découpage ou décapage au chalumeau). Attention : les lunettes de soudage sont uniquement appropriées pour la formation limitée de projections incandescentes. En cas de projections abondantes (par ex. lors de la découpe de métaux), il faut utiliser un casque de soudage pour protéger le visage.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer les verres sous l'eau courante et les sécher avec un chiffon doux.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> En cas de détérioration/d'usure.



14.2.5. Cagoules, écrans, casques ou masques de soudage

Illustration		Écran	Casque	Masque de soudage
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • À fixer sur la tête (cagoule). • À tenir à la main (écran). • Casque intégral avec réglage automatique ou non. • En cuir (masque). 			
Pictogramme				
Protège	<ul style="list-style-type: none"> • Les yeux et le visage. 			
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> • La chaleur intense. • La lumière intense, les rayons UV et IR. • Les projections incandescentes. 			
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> • Soudage électrique. • Soudage autogène. • Techniques apparentées. • Découpage et décapage au chalumeau. 			
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les consignes d'entretien spécifiques précisées dans le mode d'emploi. 			
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de détérioration/d'usure. 			
Remarques relatives aux travaux de soudage	<ul style="list-style-type: none"> • La teinte des verres est déterminée selon la nature des travaux à réaliser. • Les vitres de la cagoule, de l'écran de soudage ou des lunettes de sécurité sont pourvues d'un code (numéro) qui indique l'intensité de soudage qui peut être réalisée avec la vitre de protection. Plus le chiffre est élevé, meilleure est la protection. • Le soudeur, ainsi que son assistant doivent porter une protection des yeux. • Les personnes qui se trouvent à proximité du poste de soudage doivent aussi veiller à ne pas regarder les rayons lumineux sans porter de protection oculaire. Une protection collective (par ex. un rideau de soudage) constitue une solution à cet égard. 			

14.3. Protection auditive

A partir d'un niveau sonore de 80 décibels - 80 dB(A) - des lésions auditives peuvent survenir. L'employeur doit donc mettre des protections auditives à disposition des travailleurs dès qu'ils sont exposés à un bruit dont l'intensité moyenne, sur une période de 8 heures, est supérieure à cette limite. Lorsque le niveau sonore atteint 85 dB(A), la protection auditive DOIT être obligatoirement portée.

Il existe plusieurs types de protection auditive qui peuvent être portées dans ou sur les oreilles.



Atténuation du niveau sonore

L'atténuation du niveau sonore grâce à des équipements de protection individuelle dépend fortement du type de protection (voir valeurs indicatives dans les tableaux ci-après) et de la manière de les utiliser, de les adapter, etc. Vous trouverez la manière correcte dans le mode d'emploi accompagnant les équipements.

14.3.1. Tampons ou boules d'ouate

Composition	<ul style="list-style-type: none"> Plastifiés et recouverts d'un film (à usage unique). En mousse (à utiliser plusieurs fois).
Protection	• 10 dB(A).

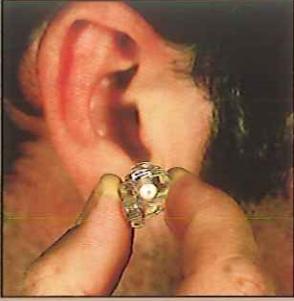
14.3.2. Bouchons

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Bâtonnets en plastique ou en mousse malléable à insérer dans l'oreille.
Protection	• 10 - 15 dB(A).

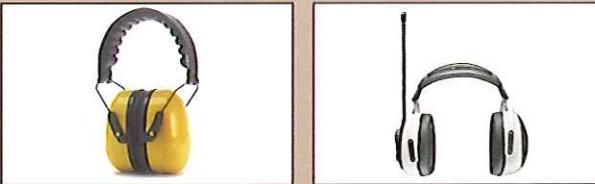
14.3.3. Bouchons d'oreille universels

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Bouchons spécialement préformés. Équipés parfois d'un arceau à placer autour du cou.
Protection	• 15 à 30 dB(A) en fonction du niveau sonore.

14.3.4. Otoplastiques

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Préformés à l'oreille du travailleur (empreinte de l'oreille). Composés d'un filtre remplaçable ou réglable qui atténue les bruits. Avantage : on peut toujours entendre la voix humaine.
Protection	<ul style="list-style-type: none"> Maximum 25 dB(A) en fonction du type de filtre.

14.3.5. Coquilles d'oreille (ou casque anti-bruit)

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Pourvues de protections qui recouvrent entièrement les oreilles. Existent en version moderne avec possibilité de réception radio. En cas de protection insuffisante, le travailleur peut combiner les coquilles avec des tampons ou des bouchons.
Protection	<ul style="list-style-type: none"> Maximum 25 dB(A), en fonction du type de coquille et de la fréquence du son.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <i>Les coquilles doivent être ajustées de façon à ce que le serre-tête repose sur la tête (voir aussi le mode d'emploi).</i>
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer régulièrement les anneaux d'étanchéité avec du savon doux et de l'eau.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> En cas de déformation du serre-tête. En cas de détérioration, de fissures ou de fuites des coussinets de protection (les coussinets sont remplis de liquide).

14.4. Protection des voies respiratoires

Il est nécessaire de porter une protection des voies respiratoires lorsque des substances dangereuses (vapeurs, gaz, brouillards) ou des poussières irritantes risquent de pénétrer dans le corps par la respiration. Il en va de même lorsque la teneur en oxygène, contenue dans la pièce dans laquelle le travailleur doit pénétrer, est trop faible. Le choix de la protection des voies respiratoires est défini par la nature des risques, la durée d'exposition et les conditions d'utilisation.

14.4.1. Modèles de protection des voies respiratoires

- Les équipements de protection des voies respiratoires sont scindés en différentes catégories. Dans chaque catégorie, il existe différents modèles. Masques avec filtre contre la poussière.
 - Masques à usage unique (par exemple masque qui couvre la bouche et le nez).
 - Masques faciaux (demi-visage ou visage complet) avec mécanisme incorporé ou raccord fileté.
- Masque avec filtre contre les gaz/les vapeurs.
 - Masques faciaux (demi-visage ou visage complet) avec raccord fileté.
- Protection respiratoire indépendante avec adduction d'air par des bouteilles, un système à air comprimé,
 - Masques faciaux complets, casques ou cagoules de protection respiratoire avec amenée d'air par un flexible ou des bouteilles.
- Protection respiratoire indépendante avec amenée d'air frais.
 - Masques avec flexible aspirant de l'air frais de l'extérieur afin de pouvoir travailler dans une espace ou l'atmosphère est polluée.

Avec les **masques filtrants**, l'air qui provient de l'espace de travail est purifié (filtré). Les substances polluantes (poussières, gaz ou vapeurs) sont retenues par les filtres. Les masques filtrants ne fournissent donc pas d'apport en oxygène ! On parle aussi de « masques à filtres » ou de « protections respiratoires dépendantes de l'environnement ».

Avec une **protection respiratoire indépendante**, de l'air pur (ne provenant pas du lieu de travail) est insufflé dans le masque (l'air est alimenté par exemple par une bouteille d'air, une conduite d'air respiratoire, un réseau d'air comprimé ou une unité d'air respiratoire).



Protection respiratoire indépendante

On distingue :

- La protection respiratoire indépendante autonome : système où l'utilisateur utilise un appareil portable (bouteilles), et a donc une portée illimitée dans l'espace mais pas dans le temps.
- La protection respiratoire indépendante non autonome : système muni d'un appareil placé à un endroit différent de l'utilisateur et qui approvisionne ce dernier en air grâce à un flexible raccordé par exemple à un réseau d'air comprimé, à une aspiration, ou à une unité d'air respiratoire). Ce système est limité dans l'espace mais pas dans le temps. La charge pour l'utilisateur est également moindre.



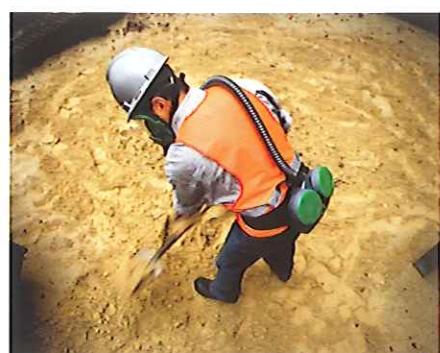
Unités motorisées

Il existe aussi des masques faciaux, des casques ou des cagoules avec filtres motorisés. L'air est amené à travers le filtre par un ventilateur fonctionnant sur batteries (aspiré). Ils offrent un grand confort (beaucoup plus facile pour respirer) et sont souvent utilisés en combinaison avec des capuches pour meuler, souder,...



Appareils à air frais

Les appareils à air frais sont des systèmes où vous aspirez vous-même de l'air frais par un flexible (longueur limitée). L'extrémité du flexible d'aspiration est placée dans un environnement propre (local adjacent ou air extérieur). L'air est insufflé directement dans le masque et ne provient pas de l'endroit pollué où vous travaillez. Ce type de protection est plus fatigant à l'utilisation et pas aussi sûr que d'autres systèmes indépendants qui fonctionnent avec un système de surpression dans le masque. C'est cependant une bonne alternative pour les petits espaces fermés ou pour réaliser de simples applications.



Protection des voies respiratoires avec unité motorisée.

14.4.2. Quelle protection des voies respiratoires faut-il utiliser ?

Les protections des voies respiratoires avec filtres sont utilisées :

- Lorsque la concentration de substances dangereuses est supérieure à la valeur limite d'exposition pendant l'exécution du travail
- Lorsque vous devez quitter d'urgence un environnement où des substances dangereuses se sont libérées.
- Uniquement lorsque la concentration en oxygène est suffisante (minimum 19 %).

Des protections respiratoires indépendantes sont utilisées :

- Si la concentration en oxygène est inférieure à 19 %.
- Si la concentration en substances dangereuses dans l'air est inconnue ou élevée.
- Dans des espaces confinés, lorsque la concentration de substances dangereuses est supérieure à la valeur limite d'exposition.



Equipement adapté à la personne qui le porte

L'équipement de protection des voies respiratoires doit être adapté à la personne qui doit le porter pour travailler. Si la taille d'un masque ne correspond pas à la forme du visage, il risque d'y avoir des inétanchéités le long des bords du masque. D'autre part, la barbe et la moustache (rasage recommandé) ou les branches des lunettes peuvent occasionner des fuites lors de l'utilisation des masques.

14.4.3. Directives générales pour l'utilisation d'une protection des voies respiratoires

Instructions et pratiques sont nécessaires avant l'utilisation de toute protection des voies respiratoires.

- Pour le port d'un masque devant la bouche, cela peut être limité à une instruction (quand l'utiliser, comment le mettre, quand le remplacer).
- Pour le port de masques avec filtres, des instructions (quand l'utiliser, choix du filtre approprié, comment le monter, le démonter et le remplacer, comment le placer sur le visage, quand le remplacer, entretien, contrôle) ne suffisent pas ; il faut également s'exercer. Les travailleurs inexpérimentés doivent d'abord apprendre à travailler avec le masque. Il est recommandé de réaliser des exercices dans un environnement sain.
- Pour l'utilisation d'un protection respiratoire indépendante, une formation poussée. suivie dans un centre agréé, avec examen obligatoire est requise.

Autres directives d'utilisation :

- Un bon entretien et un nettoyage régulier sont d'une importance primordiale.
- Contrôlez toujours si le filtre convient au type de gaz/vapeur ou aux types de poussières à filtrer.
- Le masque doit être bien ajusté. Réalisez toujours le contrôle suivant (test de fuite) : placez votre main sur l'ouverture du masque et, si vous n'arrivez pas à respirer, cela signifie qu'il n'y a pas de fuite.
- Attention à la pilosité faciale (barbe et/ou moustache peuvent causer des fuites et entraver le bon fonctionnement).
- L'air pour les cagoules de protection respiratoire, les conduites d'amenée d'air et l'air des bouteilles d'air doivent être de bonne qualité.

14.4.4. Masques filtrants

Masque à poussière

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none">Couvre uniquement la bouche et le nez.Le masque se compose essentiellement ou entièrement de matériaux filtrants.
Pictogramme	
Protection contre	<ul style="list-style-type: none">Les particules solides et liquides (NE PAS utiliser en présence de gaz ou de vapeurs).
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none">Ponçage, forage, meulage, sciage, fraisage et autres activités libérant de la poussière fine.
Composition	<ul style="list-style-type: none">Avec ou sans soupape d'expiration. La soupape réduit considérablement la température, l'humidité de l'air et la teneur en CO₂ au niveau du nez et de la bouche, ce qui rend l'utilisation plus agréable.Il existe des modèles à usage unique (à jeter, code FFP).
Entretien	<ul style="list-style-type: none">Le masque n'est efficace que s'il adhère bien au visage.Un contrôle et un remplacement réguliers des masques sont essentiels.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none">Remplacer le matériel jetable après chaque utilisation.Lorsque la respiration devient difficile (ce qui signifie que le filtre est saturé).En cas de détérioration.Si l'intérieur du masque devient très humide.

Masque avec filtre remplaçable

Illustration	
	Demi-masque Masque complet Masque filtrant avec filtre à gaz/vapeur et filtre à poussières
Composition	<ul style="list-style-type: none"> En caoutchouc, équipé d'un mécanisme d'intégration pour filtres à poussière et/ou d'un bord à visser pour cartouches à gaz et à vapeur. Modèles : <ul style="list-style-type: none"> - quart de masque : masque qui couvre le nez et la bouche (peu utilisé). - demi-masque : masque qui couvre le nez, la bouche et le menton. - masque complet : masque qui couvre complètement le visage.
Pictogramme	
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Les poussières, les gaz, les vapeurs en fonction du type de filtre utilisé. La couleur et le code du filtre indiquent le type de protection du filtre.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Uniquement en cas d'exposition à la fois faible ET connue. Un contrôle et un remplacement réguliers sont essentiels.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> <i>Retirer les filtres et nettoyer le masque avec une solution savonneuse tiède, rincer à l'eau tiède et laisser sécher.</i>
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> Peinture et vernis. Peinture au pistolet. Nettoyage à haute pression.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> Si le masque est détérioré/usé. Les filtres doivent être remplacés : <ul style="list-style-type: none"> - À intervalles réguliers (consultez le service de prévention). - Pour les filtres à poussière, lorsque la respiration devient difficile (cela signifie que le filtre est saturé). - Si vous commencez à sentir le produit dangereux (cela signifie que le filtre est saturé).

14.4.5. Types de filtre

L'utilisation des cartouches est limitée dans le temps selon le type de filtre, la nature et la quantité de substances dangereuses présentes dans l'espace de travail ainsi que la quantité d'air inspiré (travaux légers ou lourds). Après une longue utilisation, les filtres à poussière s'obstruent, quant aux filtres à gaz et à vapeur, ils sont saturés et inefficaces.

Filtres à poussière

Les filtres à poussière sont répartis en trois catégories, mentionnées par la lettre P (pour 'particule'), avec le chiffre 1, 2 ou 3. Plus le chiffre est élevé et plus la capacité de rétention de la poussière est grande. Les filtres à poussière ont le code de couleur blanc.

Protection des filtres à poussière	
P1	Protection contre les poussières irritantes
P2	Protection contre les poussières nocives
P3	Protection contre les poussières toxiques

Filtres à gaz et à vapeur

Les filtres à gaz et à vapeur sont répartis en différentes catégories selon le type de gaz ou de vapeur à filtrer et en trois classes selon le pouvoir d'absorption. Cela ne veut pas dire pour autant qu'un filtre de classe 3 protège mieux qu'un filtre de classe 2. Pour les filtres à gaz et à vapeur, un chiffre plus élevé signifie une plus grande capacité d'absorption. En d'autres termes, plus la classe est élevée, plus la concentration en gaz/vapeur et la durée d'exposition pourra être élevée.

Le filtre à gaz et à vapeur n'assure cependant pas de protection contre les particules de poussière sauf s'il est combiné à un filtre à poussière. Vous pouvez identifier le type de filtre grâce à la lettre et à la couleur (voir tableau ci-dessous) apposées sur le filtre. Certains fournisseurs proposent des filtres combinés qui protègent contre plusieurs gaz.



Identification des filtres à gaz et à vapeur selon la lettre et le code de couleur.



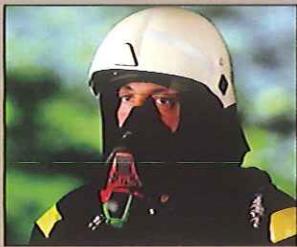
Filtre combiné.

Filtres à gaz et à vapeur

Filtre	Couleur	Nom couleur	Application
A	Brun	Brun	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est $\geq 65^\circ$ (par ex. toluène, éthanol)
AX	Brun	Brun	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est $< 65^\circ$ (par ex. acétone, pentane)
B	Gris	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques (par ex. chlore)
E	Jaune	Jaune	Dioxyde de soufre et chlorure d'hydrogène
K	Vert	Vert	Ammoniaque et amines
NO-P3	Bleu-blanc	Bleu-blanc	Oxyde d'azote (par ex. dans les gaz d'échappement), avec filtre à particules de poussière P3
Reaktor-P3	Orange	Orange	Iode radioactif, avec filtre à particules de poussière P3
CO	Noir	Noir	CO (monoxyde de carbone)
Hg-P3	Rouge-blanc	Rouge-blanc	Vapeurs de mercure, avec filtre à particules de poussière P3

14.4.6. Protections respiratoires indépendantes de l'environnement

Certains gaz et certaines vapeurs nocifs ne peuvent être retenus par un filtre. Des problèmes apparaissent donc en présence d'une trop grande quantité de substance dangereuse dans l'air, d'une pollution d'origine inconnue ou en cas de manque ou d'excès d'oxygène. L'utilisation d'un équipement de protection équipé d'une amenée d'air sain est alors nécessaire.

Illustration	 
	Masque ou casque avec automatisme
	
	Cagoule de protection respiratoire
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • Masque ou casque avec automatisme. <ul style="list-style-type: none"> - L'automatisme est un système où la pression de l'air insufflée est ramenée à une pression convenant à la respiration (automatisme respiratoire ou automatisme pulmonaire). - Amnée d'air via des bouteilles d'oxygène, une conduite d'air, un réseau d'air comprimé. • Cagoule <ul style="list-style-type: none"> - À placer librement sur la tête, avec appui sur les épaules. L'air y est "insufflé" et quitte la cagoule par l'avant du corps. - Amnée d'air via une conduite d'air, un éseau d'air comprimé. • Il existe également un modèle où vous aspirez vous-même l'air dans le masque par un flexible (appareil à air frais).
Pictogramme	
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'oxygène. • Les intoxications ou les affections des voies respiratoires (causées par des poussières, gaz, vapeurs, fumées...).

chapitre 14 Équipements de protection individuelle (EPI)



Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <i>L'utilisateur doit passer un examen médical.</i> <i>Pour les appareils reliés à un réseau d'air comprimé :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Idéal pour les travaux qui nécessitent peu de déplacement.</i> - <i>Ne pas utiliser si l'accès à la sortie est difficile et présente des risques.</i> - <i>Ne jamais utiliser une bouteille d'oxygène à la place d'une bouteille d'air comprimé.</i> <i>Pour les appareils autonomes équipés de bouteilles d'air comprimé :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La durée d'utilisation est limitée.</i> - <i>Pour les appareils à air comprimé équipés de 2 bouteilles, il faut s'assurer que les deux bouteilles soient toujours ouvertes.</i> - <i>Une protection auditive est nécessaire lorsque l'amnée d'air engendre beaucoup trop de bruit.</i>
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> <i>Contrôler le fonctionnement et l'étanchéité avant utilisation.</i> <i>Nettoyer et désinfecter les masques et les cagoules après utilisation.</i> <i>Nettoyer et entretenir les bouteilles d'air comprimé comme indiqué dans le mode d'emploi.</i>
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> <i>Lutte contre les incendies.</i> <i>Travaux dans des zones présentant un manque d'oxygène.</i> <i>Sablage et grenailage.</i> <i>Interventions réalisées dans l'industrie chimique et pétrochimique.</i> <i>Travaux dans des espaces confinés.</i> <i>Travaux dans des zones fortement contaminées (par ex. radioactivité).</i>
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> <i>En cas de détérioration/d'usure.</i> <i>Un contrôle régulier doit être réalisé par une personne compétente (suivant VCA au moins une fois par an).</i>

14.5. Protection de la tête

Le casque de sécurité est le seul équipement qui protège suffisamment la tête contre les chutes de matériaux, les coups,... Il est donc nécessaire de porter un casque sur les chantiers et lors de la réalisation de certains travaux d'entretien.

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> La partie extérieure est rigide et va encaisser en premier lieu le choc et éviter que la tête ne soit touchée. La partie intérieure repose sur la tête et répartit les forces produites par le choc, sur l'ensemble de la tête. Un casque en métal ne peut pas être utilisé car il est conducteur d'électricité.
Pictogramme	
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Il est important de régler correctement le casque et de bien l'ajuster sur votre tête (le casque doit toujours être bien fixé à la tête et ne peut jamais être trop lâche).
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Les chutes d'objets et les coups.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> La durée de vie du casque est en grande partie déterminée par le type de matériau qui le constitue. Le mode d'emploi vous servira de guide. La date de fabrication du casque se trouve à l'intérieur de celui-ci. Après un certain temps (voir mode d'emploi). Après avoir reçu un sérieux coup (chute, choc ou chute d'un objet). S'il est fêlé.
Composition	<ul style="list-style-type: none"> La partie extérieure peut être fabriquée en divers matériaux (polyéthylène, polycarbonate, textile phénolique, polyester renforcé avec du fibre de verre, ABS). Le choix du matériau dépend des conditions de travail. Un casque qui est utilisé pour des travaux impliquant l'usage de produits chimiques doit satisfaire à d'autres exigences qu'un casque qui est destiné à être porté dans un environnement où les températures sont élevées.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyer la partie intérieure avec de l'eau tiède et du savon.
Adapté pour les travaux suivants	<ul style="list-style-type: none"> Sur tous les chantiers. Pour les travaux de démolition. Là où il y a des risques de chutes d'objets ou de chocs contre des obstacles.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> La durée de vie du casque est en grande partie déterminée par le type de matériau qui le constitue. Le mode d'emploi vous servira de guide. La date de fabrication du casque se trouve à l'intérieur de celui-ci. Un casque est sujet à l'usure, aux rayons UV... (par ex. ne pas déposer sur la plage arrière de la voiture).

14.6. Protection des mains et des bras

Lors de la réalisation d'un travail, les mains sont généralement les premières à être exposées aux risques et doivent souvent endurer beaucoup de choses. Vu leur vulnérabilité, les mains doivent bénéficier d'une protection adaptée aux différents risques rencontrés.

Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> Les gants sont fabriqués à partir de toute une série de matériaux. Lorsque vous choisissez des gants, il est important de vérifier que ceux-ci conviennent au type de travaux réalisés et qu'ils soient fabriqués dans un matériau adéquat . Il arrive en effet que le port d'un mauvais type de gants soit plus dangereux que l'absence totale de gants. Il existe aussi différentes formes de gants comme des gants simples, des gants avec protection du poignet et/ou du bras. Les gants sont disponibles en différentes tailles, caractérisées par des chiffres allant de 6 à 11. Les gants doivent être bien ajustés à vos mains.
Pictogramme	
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Gants résistant aux entailles, s'il y a des risques de coupure. Gants isolants, au contact de la chaleur ou du froid. Gants en plastique ou en caoutchouc en présence de substances dangereuses (surtout pas de gants en cuir ou en tissu car ils laissent passer les substances dangereuses). Gants en cuir, en textile ou fabriqués à partir d'une combinaison de cuir et de textile qui conviennent généralement pour les travaux impliquant l'usage de matériaux bruts. <p>Attention : ne portez pas de gants à proximité de pièces qui tournent afin de ne pas être happé.</p>
Protection contre	<ul style="list-style-type: none"> Les objets acérés ou rudes. La chaleur. Le froid. Les rayonnements. Les substances dangereuses.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> En cas de détérioration. En cas de forte salissure. En cas d'usure.



Sensibilité des doigts

Bon nombre de travailleurs sont souvent réticents à porter des gants car les gants réduisent la dextérité requise pour la réalisation de certains travaux. Voilà pourquoi, il est important de mettre à disposition des travailleurs des gants adéquats (en matériau souple) pour la réalisation de travaux de précision. Ces gants étant composés d'un matériau plus souple, leur longévité et leurs propriétés protectrices sont plus réduites et doivent donc être remplacés plus régulièrement (à savoir toutes les semaines).

14.7. Protection des pieds et des jambes

De nombreuses blessures aux pieds et aux chevilles sont dues au port de chaussures inadéquates. Pour travailler en toute sécurité, il est essentiel de porter des chaussures de bonne qualité, parfaitement seyantes, offrant un bon soutien et adaptées au travail à réaliser.



Chaussures solides

Des chaussures de bonne qualité se composent des éléments suivants : un bon talon, des semelles souples qui s'adaptent au mouvement naturel du pied, des talons bas offrant un bon soutien, un système de fermeture solide présent sur le haut de la chaussure (lacets, velcro,...). Le modèle de la chaussure doit de plus convenir au travail à réaliser.

Illustration	
Composition	<p>Différents modèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec embout protecteur (acier, aluminium ou matériau composite). • Avec semelle intermédiaire anti-perforation (acier ou matériau composite). • Semelle à profil résistant (antidérapant). • Antistatiques. • Résistant aux huiles, graisses, substances dangereuses. • Chaussures basses, mi-hautes, bottes courtes, jusqu'aux genoux, cuissardes. • En cuir et matériaux comparables, en caoutchouc ou en plastique. • Autres caractéristiques (voir plus loin).
Pictogramme	
Protection contre	<p>En fonction du matériau utilisé, les chaussures de protection protègent contre un ou plusieurs des dangers/risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécaniques : chocs, chute d'objets, pénétration d'objets coupants. • Thermiques : chaleur et froid. • Chimiques (substances dangereuse) : submersion, éclaboussures et brouillard. • Électriques : électricité statique. • Les déplacements mêmes constituent une charge pour nos pieds et nos articulations. • Glissade ou faux-pas (foulure, cassure). • Transpiration excessive et humidité (affections cutanées).
Adapté pour les travaux suivants	<p>L'environnement de travail et le type de travail déterminent le choix de la chaussure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la construction : chaussures de sécurité avec embout renforcé et semelle intermédiaire anti-perforation. • En présence d'eau ou de substances dangereuses : bottes de sécurité. • Dans les zones présentant un risque d'explosion : chaussures antistatiques pour que le travailleur n'accumule pas de charges électriques dans une cuisine ou pour le nettoyage : des chaussures pourvues d'une bonne semelle antidérapante peuvent suffire.

chapitre 14 Équipements de protection individuelle (EPI)



Entretien et entreposage	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et graissage réguliers. Ne pas faire sécher des chaussures mouillées près du chauffage. À entreposer dans des pièces bien ventilées.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> Détérioration de la semelle (cassure, perforation,...), détérioration du cuir,... Profil antidérapant usé. Embout en acier enfoncé. En cas de contact avec des substances dangereuses (pour les chaussures non conçues à cet usage).
Composition	<p><i>Differents modèles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Avec embout protecteur en acier, en aluminium ou en matériau composite (résistance à un impact de 200 joules). Avec semelle intermédiaire anti-perforation en acier ou en matériau composite (résistance à la pénétration de 1100 N (ou 110 kilos)). Avec semelle extérieure à profil antidérapant, absorption d'énergie dans le talon, en option avec embout protecteur supplémentaire. Résistant aux huiles, graisses, bases et acides modérés. Modèle antistatique (résistance électrique entre 100 kΩ et 1000 MΩ). Tige en cuir de bœuf pleine fleur, éventuellement avec empiècement en textile résistant à l'usure. Résistant à l'eau pour les chaussures S2 et S3, aéré et perforé pour les chaussures S1 et S1P Autres points d'attention : solide contrefort (protection du tendon d'Achille), protection de la cheville et du coup-de-pied légèrement rembourré (languette). Doublure en textile technique absorbant l'humidité et assurant une ventilation optimale. En option : doublure pour l'hiver. Semelle intérieure ergonomique interchangeable.



1. Rembourrage pour la cheville 2. Doublure intérieure 3. Contrefort 4. Semelle intérieure de forme anatomique 5. Amortisseur 6. Semelle anti-perforation 7. Semelle intérieure (en cuir) 8. Semelle de marche 9. Embout protecteur 10. Embout protecteur supplémentaire (en caoutchouc) 11. Couche de finition sur le bord de l'embout protecteur. 12. Cuir (tige) 13. Doublure intérieure 14. Anneaux ou crochets 15. Protection du métatarsale. 16. Patte anti-pluie



Chaussures de sécurité – chaussures de travail

Les protections des pieds doivent être subdivisées en trois classes principales, à savoir les chaussures de sécurité (norme de sécurité S), les chaussures de protection (norme de sécurité P) et les chaussures de travail (norme de sécurité O). Pour les chaussures de sécurité, on part d'un ensemble de caractéristiques communes avec des exigences que les chaussures doivent respecter. C'est ainsi que toutes les chaussures et bottes de type S sont dotées d'une protection à l'extrémité qui doit pouvoir supporter un impact de 200 joules. Les types P offrent une protection jusqu'à 100 joules. Les chaussures O n'ont pas de protection à l'extrémité. Les différents types de protection peuvent offrir des protections complémentaires (contre l'humidité, le glissement, l'électricité statique, ...).

14.8. Protection du corps

Notre peau nous protège naturellement contre les influences externes de l'environnement. Notre peau ne peut cependant pas nous protéger de tous les risques rencontrés. Des vêtements de travail adaptés offrent une protection supplémentaire et souvent nécessaire. Il existe toutes sortes de modèles de vêtements de travail, adaptés à différents types de travaux et confectionnés dans toute une série de matériaux.



Vêtements de travail – vêtements de protection

Il existe une distinction entre vêtements de travail et vêtements de protection. Les vêtements de travail évitent de vous salir ou de salir vos propres vêtements. Les simples vêtements de travail ne sont donc pas des équipements de protection individuelle. Par contre, les vêtements de protection vous protègent contre des risques bien spécifiques et font partie de la catégorie équipements de protection individuelle.

Illustration			
Tenue de protection Vêtements de signalisation Cotte de mailles	Tenue de protection	Vêtements de signalisation	Cotte de mailles
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • Différents modèles : <ul style="list-style-type: none"> - Vêtements de travail : salopette, pantalon, veste, chemise, tablier. - Vêtements de protection : protection partielle (par exemple tablier), vêtements en plusieurs pièces ou tenue d'une seule pièce (par exemple salopette, combinaison spéciale pour des travaux spécifiques avec des produits chimiques). • Les vêtements de signalisation sont utilisés pour attirer l'attention sur les personnes qui doivent travailler dans des conditions où la visibilité est mauvaise. Les vêtements sont confectionnés dans des couleurs vives spéciales (rouge, jaune, orange) et dans des matériaux réfléchissants. 		
Pictogramme			

chapitre 14 Équipements de protection individuelle (EPI)

Protection contre	<p>En fonction du matériau utilisé, les vêtements protègent contre un ou plusieurs des dangers/risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les substances dangereuses (chimiques, biologiques, radioactives,...). • Les coupures. • La chaleur sous la forme de rayons, de flammes, d'éclaboussures de projections incandescentes (par ex. métal fondu),... • Le froid. • La pluie et autres intempéries. • La mauvaise visibilité.
Adapté pour les travaux suivants	<p>L'environnement de travail et le type de travail déterminent le choix des vêtements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vêtements de signalisation : dans les situations de travail où il est important d'être vu (ouvriers de voiries, agents de police,...). • Vêtements de travail (salopette, veste) qui protège de la saleté. • Vêtements de protection en cas d'exposition à des dangers (voir ci-après les exemples de pictogrammes). • Vêtements anti-froid et sous-vêtements isolants en cas de basses températures.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Les vêtements de protection doivent être parfaitement seyants et ce, pour éviter que le travailleur ne reste accroché à un élément saillant, à un loquet de porte ou que ses vêtements ne soient happés par une machine. • Les instructions d'utilisation pour les vêtements de protection doivent être scrupuleusement suivies.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas souffler de l'air comprimé sur les vêtements pour les nettoyer; cela répand la poussière ou la saleté. Il faut donc les aspirer. • Les vêtements de protection nécessitent un entretien spécifique et ne peuvent donc pas être mis simplement à la machine à laver. Des programmes de lavage ordinaires risquent en effet d'attaquer les propriétés protectrices du vêtement. • Retirez immédiatement les vêtements souillés (par exemple par des substances dangereuses), nettoyez-les ou changez-les. Sinon, votre corps restera en contact avec la substance dangereuse.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none"> • Faites immédiatement réparer ou remplacer par votre employeur les vêtements déchirés ou usés. • Ne portez les vêtements à usage unique qu'une seule fois, puis jetez-les. • En cas de forte salissure.
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Vêtements de travail : généralement en coton ou polyester coton.</i> • <i>Vêtements de protection : en fonction du danger, ils sont composés de différents matériaux et de fibres, combinés ou non.</i>
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les vêtements doivent recouvrir entièrement les vêtements personnels.</i> • <i>Lors de la pause de midi, il convient de laisser les vêtements de travail/de protection au vestiaire.</i> • <i>Les adaptations à apporter aux vêtements (par exemple raccourcir les jambes de pantalon) ne sont généralement pas autorisées parce qu'elles diminuent la fonction protectrice.</i>

14.9. Protection contre les chutes

Travailler en hauteur présente de sérieux risques car même une chute d'une faible hauteur peut entraîner de graves blessures. Dans toutes les situations où il y a un risque de chute de plus de deux mètres de hauteur , et si le risque ne peut pas être évité par le placement d'équipements de protection collective,(par exemple protection périférique, rambarde, filet), il est impératif de prévoir une sécurité antichute individuelle (harnais de sécurité).

Illustration	
Composition	<p>Deux modèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système de positionnement qui empêche d'atteindre l'endroit où il est possible de chuter, composé d'un harnais de sécurité et d'une sangle fixée à un point d'ancrage. Vu l'emplacement du point d'ancrage et la longueur de la sangle, vous restez toujours suffisamment loin de l'endroit où vous pouvez tomber. • Un système d'amortissement qui rattrape la chute, composé d'un harnais de sécurité, d'un amortisseur de chute et d'une sangle fixée à un point d'ancrage.
Pictogramme	
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de protection individuelle contre les chutes nécessite toujours une formation préalable et des instructions spécifiques. • Veillez à ce que la ceinture du harnais soit bien ajustée et adaptée à la personne qui la porte. • Utilisez toujours le système de positionnement de façon à ce que la chute soit impossible tout en garantissant au travailleur une liberté de mouvement suffisante pour atteindre son plan de travail. • Utilisez le système d'amortissement de chute de telle façon qu'il limite au maximum la hauteur de chute et amortisse le plus possible le choc en cas de chute.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Avant toute utilisation, un contrôle de l'ensemble des composants de l'équipement doit être réalisé (notamment usure et effilochures). • Le contrôle des systèmes de protection contre les chutes et des ceintures/harnais doit être réalisé par un organisme de contrôle (Service Externe de Contrôles Techniques SECT - en Belgique) : <ul style="list-style-type: none"> - Tous les 12 mois. - Lorsque le harnais a servi à amortir une chute.
Entretien et entreposage	<ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures et les longes ne peuvent pas être sales. Un bon entretien de la longe et des sangles est indispensable. La saleté et les tâches de graisse doivent être immédiatement nettoyées avec un moyen adéquat suivant les prescriptions du fabricant. • Nettoyer régulièrement les parties en textile et laisser les sécher loin des sources de chaleur. • Les amortisseurs de chute et les attaches doivent être entreposés dans un endroit sec.

chapitre 14 Équipements de protection individuelle (EPI)



Illustration	
Composition	<ul style="list-style-type: none">• Un harnais est composé de sangles réglables au niveau des épaules et des jambes et est généralement complété d'une ceinture abdominale. En cas de chute, les sangles aux épaules et aux jambes répartissent uniformément le choc occasionné sur l'ensemble du corps à condition qu'elles soient placées, serrées et ajustées correctement.• La longe est composée d'un amortisseur de chute qui absorbe une partie de l'énergie de la chute (par frottement, déformation ou déchirement).• La longe doit être solidement fixée à un point d'ancrage.• Le point d'ancrage peut être fixe et est alors équipé d'un mécanisme de déroulement pour la longe. Si le point d'ancrage est mobile, celui-ci se déplace le long d'un rail (une ligne de vie) en même temps que la personne sans que la longueur de la longe ne varie.
Utilisation	<ul style="list-style-type: none">• Un harnais de sécurité ne peut être utilisé que pour la protection de personnes (et non pour le levage de charges !).• La protection anti-chute doit être mise à l'abri des éléments néfastes : bords tranchants, produits chimiques agressifs, étincelles, températures trop élevées ou trop basses, exposition à une lumière excessive...• Le point d'ancrage fixe doit se trouver à la perpendiculaire de l'utilisateur.• Les points d'ancrage doivent être suffisamment solides. Les meubles, les fenêtres, les radiateurs... ne peuvent pas être utilisés comme point d'ancrage.• Il est interdit de raccourcir ou de rallonger soi-même la longe.• Pour des raisons de sécurité, les ceintures abdominales ne peuvent pas être utilisées pour absorber une chute.
Remplacement	<ul style="list-style-type: none">• En cas de détérioration (l'utilisateur contrôle avant chaque utilisation s'il y a une usure ou des effilochures).• Après l'absorption d'une chute.• Si le matériel est jugé obsolète après contrôle.• La durée d'utilisation d'un système de protection anti-chute est limitée et dépend fortement des conditions de son utilisation.

Après une chute

Lorsqu'une personne est recueillie par la sécurité antichute, le danger n'est pas encore écarté. Généralement, la personne ne peut pas se tirer d'affaire toute seule. Des collègues doivent l'aider. A ce moment, l'intervention ne peut pas durer trop longtemps car la ceinture et les courroies bloquent la circulation du sang dans le bas du corps, ce qui peut entraîner la perte de conscience et même la mort dans les 10 à 20 minutes. En pratique, cela signifie que vous devez toujours travailler au moins à 2. La deuxième personne peut alors appeler à l'aide et/ou entreprendre une opération de sauvetage.

La personne qui a été recueillie par la sécurité antichute doit essayer de stimuler sa circulation sanguine en bougeant les jambes et en s'étirant pour soulager la pression sur les jambes.

 Exemples de questions

1. Qui est responsable de l'entretien, du nettoyage et de la réparation des équipements de protection individuelle d'un intérimaire ?
 - a) L'entreprise utilisatrice.
 - b) L'entreprise de travail intérimaire.
 - c) L'intérimaire.

2. À quelles exigences doivent satisfaire les équipements de protection individuelle ?
 - a) Ils doivent être suffisamment solides pour pouvoir résister à plusieurs accidents.
 - b) Ils doivent toujours être confectionnés sur mesure pour la personne qui doit les porter.
 - c) Ils doivent offrir une protection, mais sans générer un autre risque.

3. Parmi les exemples cités, quel est celui qui correspond à une protection collective contre les chutes ?
 - a) Un harnais de sécurité.
 - b) Un filet de recueil.
 - c) Une longe.

4. Contre quoi des lunettes de sécurité protègent-elles ?
 - a) Contre la poussière.
 - b) Contre les projections.
 - c) Contre la lumière intense.

5. Quelle partie du corps le masque facial protège-t-il ?
 - a) Uniquement les yeux.
 - b) Les voies respiration.
 - c) Tout le visage.

6. Dans quelle situation les masques à filtre sont-ils indiqués comme équipement de protection individuelle ?
 - a) Lorsque les concentrations de substances dangereuses dans l'environnement de travail sont faibles et connues.
 - b) En cas de manque d'oxygène ou si l'oxygène risque de manquer.
 - c) Lorsque les concentrations des substances dangereuses dans l'environnement de travail ne sont pas connues.

7. En quelle matière sont faits les gants qui offrent une protection contre les produits nocifs ?
 - a) En cuir.
 - b) En plastique.
 - c) En textile.

8. Pourquoi utilise-t-on des vêtements de signalisation ?
 - a) Pour garantir la visibilité du travailleur.
 - b) Pour identifier les personnes ayant une fonction spéciale dans l'entreprise.
 - c) Pour identifier les personnes qui donnent des signaux.

9. Après une chute, que faut-il faire avec la protection antichute ?
 - a) Jeter la longe et la remplacer par une autre.
 - b) Réparer le système d'ancrage ou le remplacer par un nouveau.
 - c) Faire contrôler le harnais et le système d'arrêt des chutes par un expert.

Annexe

Réponses exemples de questions

Le tableau donne les réponses correctes des exemples de questions de chaque chapitre.

Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chapitre										
1	a	c	b	b	a					
2	c	c	c	b						
3	b	c	b							
4	b	c	c	b						
5	a	c	b							
6	b	a	c	b	c	b	a			
7	a	c	b							
8	a	a	c	a	b					
9	a	c	b	b	b					
10	c	b	c	b	a	b	a			
11	c	b	c	a	b	a	c	b		
12	b	c	a	b	b	c				
13	a	c	c	a	b					
14	a	c	b	b	c	a	b	a	c	

